

**CRITÈRES DE SÉLECTION 2020
DONNANT ACCÈS AU
PROGRAMME DE L'ÉQUIPE DU QUÉBEC
DE LA LIGUE DES ARCHERS DU QUÉBEC 3D**

En 2020 tous les archers Cadets, Juniors, Seniors et Maîtres ayant participé aux circuits de compétitions provinciales de la Ligue, durant la saison intérieure et extérieure et qui rencontrent les critères plus bas énumérés, seront inscrits dans le classement leur permettant de faire les Équipes du Québec de la Ligue des archers du Québec 3D.

La sélection des archers sur l'Équipe du Québec, se fera à la fin de la saison extérieure 2020 selon les critères suivants

1. Description du programme de l'équipe du Québec:

1.1. Équipe du Québec 3D : Équipe regroupant tous les archers qui seront sélectionnés sur les équipes maître, senior, junior et cadet(te). Les archers de ces équipes bénéficieront du support logistique de la Ligue des archers du Québec 3D et auront accès à des séminaires de formation et aux activités de l'Équipe du Québec ainsi qu'à l'aide financière.

2. Critères de participation et de sélection de l'équipe du Québec 3D:

2.1. Chaque résultat sera comptabilisé selon la catégorie indiquée lors du début de la saison intérieure 3D et correspondant à celle indiquée sur la carte de pointage lors de chacune des compétitions.

2.2. Durant la saison hivernale couvrant la période débutant avec la première compétition inscrite au calendrier après le Championnat du Québec extérieur 2019 et se terminant à la date de l'arrêt des activités en date du 8 mars 2020.

2.3. Le classement se fera par cumul de points de la saison intérieure.

- Le total des trois (3) meilleurs résultats au classement intérieur (sur un maximum 330X3=990 points) réalisé en date du 8 mars 2020.
- L'archer ayant cumulé le plus de points sera classé en première position, le suivant sera classé en deuxième position et ainsi de suite.

3. Pour qu'un pointage soit considéré, il faut que:

3.1. La compétition soit homologuée de niveau provincial, minimum, et inscrite au calendrier officiel de la Ligue des archers du Québec 3D,

3.2. La compétition doit respecter les règlements de la Ligue des archers du Québec 3D

3.3. La compétition soit sous la supervision d'un juge dûment accrédité par Tir à l'arc Québec, selon le type d'homologation.

3.4. Lorsqu'une personne participe à une compétition, le résultat enregistré sera celui obtenu tel qu'inscrit sur la fiche des résultats fournie par le comité organisateur pour chaque compétition inscrite au calendrier. Chaque archer aura donc la responsabilité de s'assurer de l'exactitude des résultats.

3.5. Un archer ne peut être sélectionné que dans la catégorie et le style dans lequel il s'est inscrit au début de la saison intérieure.

4. Le classement final des archers tiendra compte des modalités suivantes:

4.1. Pour obtenir un classement, l'archer doit inscrire un minimum de trois (3) résultats lors de la saison intérieure.

4.2. Advenant une égalité du total du pointage, le nombre de 11 et des 10 sera comptabilisé pour départager les archers.

4.3. Si personne n'a réalisé trois (3) pointages à l'intérieur, dans une classe celle-ci sera fermée.

5. Classement général pour faire la sélection des athlètes:

5.1. Le classement des athlètes sera affiché régulièrement sur le site de la Ligue des archers du Québec 3D et se fera en regroupant les résultats pour les catégories d'âges suivantes :

HOMMES : ouvert, maître 50, maître 60, chasseur, traditionnel, junior, cadet ;

FEMMES : ouvert, maître 50, maître 60, chasseur, traditionnel, junior, cadette ;

6. Sélection de l'équipe du Québec 3D

6.1. La sélection se fera, selon le classement final établi en date du 8 mars 2020, comme suit :

Équipe du Québec 3D - Élite

Distance de tir : 46 mètres

Ouvert - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Maître 50 - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Junior - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Distance de tir 37 mètres

Maître 60 - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Chasseur fixe - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Cadet* - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Distance de tir 27 mètres

Traditionnel - 1^{er} homme et 1^{ère} femme

Équipe du Québec 3D – Relève

Distance de tir : 46 mètres

Ouvert - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Maître 50 - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Junior - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Distance de tir 37 mètres

Maître 60 - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Chasseur fixe- 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Cadet* - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Distance de tir 27 mètres

Traditionnel - 2^{ème} homme et 2^{ème} femme

Équipe du Québec 3D - Espoir

Distance de tir : 46 mètres

Ouvert - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme

Maître 50 - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme

Junior - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme

Distance de tir 37 mètres

Maître 60 - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme

Chasseur fixe - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme

Cadet* - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme

Distance de tir 27 mètres

Traditionnel - 3^{ème} et 4^{ème} homme et 3^{ème} et 4^{ème} femme

- * Pour classer les archers de la catégorie cadet, les résultats seront compilés ensemble pour les styles suivants :
- Ouvert
 - Arc recourbé avec aide

6.2. Programmes offerts aux équipes

Les archers sélectionnés sur l'Équipe du Québec auront accès à des programmes selon leur classement.

Programmes offerts aux archers classés Élite :

- Activités de l'Équipe du Québec;

Programmes offerts aux archers classés Relève :

- Activités de l'Équipe du Québec;

Programmes offerts aux archers classés Espoir :

- Activités de l'Équipe du Québec;